



Municipalité de Saint-Thomas

1240, route 158, Saint-Thomas (Québec) J0K 3L0
Téléphone : 450 759-3405 • Télécopieur : 450 759-0059
Courriel : municipalite@sainthomas.qc.ca

Vendredi le 10 octobre 2014

M. Denis Lemelin, président
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
377, rue Bank
Ottawa Ontario
K2P 1Y3

Objet : Résolution

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Thomas, une résolution de fut adoptée à votre demande ayant pour titre « Sauvons Postes Canada – non aux compressions ».

La résolution no 326-2014 est annexée à la présente pour confirmer le tout.

Je vous prie d'accepter, Monsieur, mes meilleures salutations.

Danielle Lambert Adm.A. gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière



Saint-Thomas

Municipalité de Saint-Thomas

1240, route 158, Saint-Thomas (Québec) J0K 3L0
Téléphone : 450 759-3405 • Télécopieur : 450 759-0059
Courriel : municipalite@sainthomas.qc.ca

Province de Québec
Municipalité de Saint-Thomas

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 6 octobre 2014 à la Mairie située au 1240, route 158 à Saint-Thomas à laquelle sont présents M. Marc Corriveau, Maire, les conseillères et les conseillers suivants : Mmes Agnès Derouin Plourde, Marie Ouellette et Stéphanie Simard, MM. André Champagne, Maurice Marchand et Jacques Robitaille.

Les membres présents forment le quorum.

RÉSOLUTION No 326-2014

DEMANDE D'APPUI DU SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES

Attendu que Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

Attendu que Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

Attendu que la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

Attendu que Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

Il est proposé par M. André Champagne, appuyé par M. Maurice Marchand et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires,

En plus, la Municipalité de Saint-Thomas demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Copie certifiée conforme à l'original
Le 10 octobre 2014



Danielle Lambert Adm.A. gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière